

MODALITÉS ORGANISATIONNELLES DES CABINETS OU DES OFFICINES DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE COVID-19



CIBLE :

Fiche qui concerne tout professionnel de santé de ville en contact potentiel avec un malade.

PRÉ-REQUIS :

- Masques, procédures, organisation
- matérielle du cabinet (y compris
- procédures dégradées, pour tenir
- compte de l'existant, par ex si les
- locaux ne permettant pas d'organiser
- des flux séparés).

OBJECTIF :

- La fiche consiste en une **procédure organisationnelle**, il ne s'agit pas
- d'une procédure professionnelle/
- médicale.

ORGANISATION DES CABINETS

- Affichage des mesures barrières dans la salle d'attente
- Gel SHA pour lavage des mains dans tous les cabinets.
- Aération fréquente du cabinet et de la salle d'attente

SECRÉTARIAT POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS

- Pas d'accompagnateur (max 1 si nécessaire)
- Message si symptômes graves : appeler le 15
- Privilégier les rendez-vous et ne pas faire des rendez-vous libres : maintenir un créneau
- Réflexion sur l'opportunité d'envisager l'insertion d'un message sur les plateformes de prises de rdv en ligne

SI PRÉSENCE PERSONNEL D'ACCUEIL

(secrétaire, hôtesse)

- Message sur la porte : affiche conduite à tenir / mesures barrières
- Prévoir maintien à distance du patient / secrétariat (> 1m)
- Quel que soit le patient pas de poignée de mains
- Tout patient qui tousse : distribution d'un masque, SHA et lavage des mains et placement (si possible) dans une zone dédiée

SI PAS DE PERSONNEL D'ACCUEIL

- Le médecin doit faire une procédure pour identifier le risque pour fournir un masque dès que possible, mais pas possible de laisser les masques en « libre-service »
- Afficher de façon très visible avant entrée dans la salle d'attente les consignes spécifiques du cabinet (salle dédiée, masque à porter..., il existe une fiche sur gouvernement.fr)

LE MÉDECIN

- Si patient à risque le médecin met un masque (et donne un masque au patient s'il n'en a pas)
- Prévoir des fiches-type explicatives pour sortie de cabinet et retour à domicile (pour les situations les plus fréquentes)

POUR LE CABINET

CONSIGNES D'HYGIÈNE

S'agissant d'un virus à fort potentiel épidémique, il est essentiel de minimiser la propagation du virus, notamment au sein de votre cabinet :

- Lavage des mains systématique
- Proscrire toute poignée de main
- Isoler autant que possible les patients symptomatiques (espace d'attente dédié à distance des autres patients) et leur délivrer un masque.
- Dans la mesure du possible, **désinfecter régulièrement** les surfaces inertes (poignées de portes, chaises de salle d'attente, etc.) et le **stéthoscope** après chaque auscultation.

SALLE D'ATTENTE :

Retirer tous les magazines et jouets de la salle d'attente, afficher les informations de prévention sur les gestes barrière

SECRÉTAIRES MÉDICALES :

Les équiper en masques, veiller à les sensibiliser sur l'identification des patients symptomatiques pour qu'elles leur donnent un masque et les isolent dès leur arrivée au cabinet, tout en les rassurant.

POUR LES OFFICINES

• Création de zones de retrait pour patients infectés ou potentiellement infectés.

- *Message sur la porte : affiche conduite à tenir sur les zones de retrait mises en place dans l'officine/ mesures barrières*
- *Indiquer, dès l'entrée dans l'espace accueillant le public, l'emplacement de ces zones de retrait par tout moyen approprié.*
- *Prévoir maintien à distance du patient (> 1m, distance qui peut être matérialisée par une bande adhésive au sol par exemple).*
- *Quel que soit le patient, pas de poignée de mains.*
- *Tout patient qui tousse : distribution d'un masque, SHA et lavage des mains du patient et placement (si possible) de celui-ci dans une zone dédiée en vue de sa prise en charge par le personnel.*

• Pour les pharmacies n'ayant pas de porte automatique, désinfection régulière des poignées de porte.

• Désinfection des chaises dans la zone d'attente et privilégier la matière plastique plutôt que tissu.

• Désinfection des poignées de porte, des comptoirs de dispensation et le cas échéant de tout autre mobilier accessible au public, de toute pièce pouvant accueillir le public (espace de confidentialité, local orthopédie, toilettes, etc.).

• Retirer tous les jouets de la zone enfants et désinfection table et chaise enfant régulièrement.

• Désinfection des mains du personnel par SHA ou lavage des mains (à privilégier en 1ère intention) entre chaque patient.

• Téléconsultation possible dans les officines équipées.

• Mettre un masque anti-projection pour prendre en charge le patient en attente dans la zone dédiée.

• Livraison à domicile dans la mesure du possible, pour les officines possédant un véhicule quand le patient est dans l'impossibilité de se déplacer et n'ayant aucun autre moyen de venir chercher les médicaments (pendant dans les horaires d'ouverture des officines).